

Debate was resumed on the motion of Mr. Chrétien, seconded by Miss Bégin,—That Bill C-10, An Act to amend the Income Tax Act to provide for a child tax credit and to amend the Family Allowances Act, 1973, be now read a second time and referred to a Committee of the Whole.

And debate continuing;

By unanimous consent, it was ordered,—That the charts entitled: (1) Current Federal Child Benefits—1978 (family with 2 children) (2) Proposed Federal Child Benefits—1979 (family with 2 children), be printed as an appendix to this day's House of Commons *Debates*.

Debate was resumed on the motion of Mr. Chrétien, seconded by Miss Bégin,—That Bill C-10, An Act to amend the Income Tax Act to provide for a child tax credit and to amend the Family Allowances Act, 1973, be now read a second time and referred to a Committee of the Whole.

And debate continuing;

(Proceedings on Adjournment Motion)

At 10.00 o'clock p.m., the question "That this House do now adjourn" was deemed to have been proposed pursuant to Standing Order 40(1);

After debate, the question was deemed to have been adopted.

Changes in Committee Membership

Notice having been filed with the Clerk of the House pursuant to Standing Order 65(4) (b), membership of Committees was amended as follows:

Messrs. Lajoie and Condon for Messrs. Lefebvre and Parent on the Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs.

Mr. Wood for Mr. Dawson on the Standing Committee on Public Accounts.

Mr. Milne for Mr. Parent on the Standing Committee on National Resources and Public Works.

Mr. Gendron for Mr. Lee on the Standing Committee on Northern Pipelines.

Messrs. Lefebvre, Towers, Huntington, Alkenbrack and de Cotret for Mr. Martin, Miss MacDonald (Kingston and the Islands) and Messrs. Munro (Esquimalt—Saanich), Epp and Andre (Calgary Centre) on the Standing Committee on National Resources and Public Works.

Le débat reprend sur la motion de M. Chrétien, appuyé par M^{lle} Bégin,—Que le Bill C-10, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu établissant un crédit d'impôt au titre des enfants et modifiant la Loi de 1973 sur les allocations familiales, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé à un Comité plénier.

Le débat se poursuit;

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que les tableaux intitulés (1) Régime actuel de prestations pour enfants, en 1978 (famille avec deux enfants), (2) Régime proposé de prestations pour enfants, en 1979 (famille avec deux enfants), soient imprimés en appendice au compte rendu officiel des *Débats* de la Chambre des communes de ce jour.

Le débat reprend sur la motion de M. Chrétien, appuyé par M^{lle} Bégin,—Que le Bill C-10, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu établissant un crédit d'impôt au titre des enfants et modifiant la Loi de 1973 sur les allocations familiales, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé à un Comité plénier.

Le débat se poursuit;

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures du soir, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 40 du Règlement.

Après débat, cette motion est réputée agréée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'alinéa b) du paragraphe (4) de l'article 65 du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

MM. Lajoie et Condon en remplacement de MM. Lefebvre et Parent sur la liste des membres du Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

M. Wood en remplacement de M. Dawson sur la liste des membres du Comité permanent des comptes publics.

M. Milne en remplacement de M. Parent sur la liste des membres du Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

M. Gendron en remplacement de M. Lee sur la liste des membres du Comité permanent sur les pipe-lines du Nord.

MM. Lefebvre, Towers, Huntington, Alkenbrack et de Cotret en remplacement de M. Martin, M^{lle} MacDonald (Kingston et les Îles), MM. Munro (Esquimalt—Saanich), Epp et Andre (Calgary-Centre) sur la liste des membres du Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.